

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande de renseignements en date du 29 juin 2000

Demandeur : S.T.O.P. (Le Groupe STOP) et Stratégies énergétiques (S.É.)

**Question STOP-SÉ 05 -
Préavis**

- i) SCGM a-t-elle déjà donné un avis aux clients bénéficiaires de ce service à l'effet qu'elle demande à la Régie de ne pas reconduire ce service, ou a-t-elle l'intention de le faire avant qu'une décision soit rendue à ce sujet ?
 - ii) Le cas échéant, veuillez produire une copie de cet avis.
 - iii) Si un avis n'est pas encore donné, à quelle date SCGM estime-t-elle avoir besoin d'aviser ses clients ?
-

Réponses i) ii) et iii)

SCGM n'a pas avisé les clients qui se sont prévalus du service l'année passée qu'elle a demandé à la Régie de ne plus l'offrir aux clients en achats directs. SCGM avisera les clients concernés à l'occasion du renouvellement de leurs contrats respectifs.